

SEPTEMBRE 2007

Les hausses de prix des matières premières agricoles : enjeux et perspectives

« *Le prix du pain va augmenter. Pas tout de suite. Mais en tous les cas, de manière sensible, avant la fin de l'année 2007* ». Voilà ce que déclarait Albert Denoncin, président de la Confédération belge des boulangers et des pâtisseries, dans l'édition du 22 juin dernier de *La Dernière Heure*. Et Albert Denoncin de justifier en partie son propos par la dynamique actuelle des prix du blé : « *Lorsque le prix du blé ne cesse de grimper, cela a des répercussions sur le prix de la farine, augmentation qu'il nous faut répercuter sur le prix du pain* » (*La Dernière Heure*, 2007). Il est vrai qu'en ce moment, les prix internationaux du blé sont en forte hausse : de début avril à début septembre, les cours du blé à Chicago et à Paris ont pratiquement doublé (*Les Echos*, 2007). Et ils ne sont pas les seuls, ceux du soja, du colza, du maïs ou de l'huile de palme étant aujourd'hui eux aussi à la fête.

Ces hausses interpellent :

- Les **transformateurs** des produits de base. Comme le laisse entendre l'exemple du blé, elles ont un impact sur leurs marges¹.
- Les **consommateurs** que nous sommes, avec la crainte que cela ne finisse par alourdir de manière significative le budget alimentaire du ménage.
- Les **agriculteurs**, bien sûr, concernés au premier plan. Pour une majorité d'entre eux, la conjoncture actuelle est plus que bienvenue.

Les questions suscitées par les hausses de prix des produits de base agricoles ne manquent pas. A quoi sont-elles dues ? Sont-elles durables ? Risquent-elles vraiment d'alourdir fortement la facture alimentaire des ménages ? Constituent-elles la panacée pour les agriculteurs concernés ? Quelques éléments de réponses à ces questions...

UNE TENDANCE RELATIVEMENT GENERALE

Bien sûr, lorsqu'il est question d'évoquer le « réveil des marchés agricoles » en ce début de millénaire, on pense immédiatement au **café**, dont nous avons relaté dans de précédents articles les hausses de prix particulièrement spectaculaires à partir de novembre 2004². Depuis lors, ces prix demeurent élevés. L'indice de l'OIC (Organisation internationale du Café) était en moyenne de 96 cents US la livre en 2006, soit en hausse de 7% par rapport à l'année précédente (*Chalmin*, 2007). Un peu plus tôt, le **cacao** faisait aussi parler de lui. Entre juillet 2001 et février 2003, la moyenne mensuelle des prix quotidiens de l'Organisation Internationale du Cacao a augmenté de près de 230% (*ICCO*, 2007). Ensuite, elle a néanmoins sensiblement diminué. Depuis décembre 2006, même si les prix ont à nouveau augmenté durant quatre ou cinq mois, on ne peut globalement pas parler de hausse significative (*ICCO*, 2007 ; *Les Echos*, 2007). Pour le **riz**, les prix mondiaux ont globalement commencé à se raffermir depuis avril 2003. Ils demeurent aujourd'hui assez élevés (*Méndez del Villar*, 2007). Sur l'ensemble de l'année 2006, les cours mondiaux ont progressé de près de 10% en moyenne (*Méndez del Villar*, 2006).

Si l'on ne prend comme référence que les deux dernières années écoulées, hormis le blé, ce sont des produits tels que le colza, le maïs, le soja ou l'huile de palme qui attirent spécialement l'attention. Par exemple :

- Le cours du **colza** à Paris, tout comme celui de la graine de soja à Chicago, ont augmenté de plus de 30% depuis début septembre 2006 (*Les Echos*, 2007), alors qu'ils avaient tous deux déjà connu des hausses significatives l'année précédente ;

¹ Un impact selon toute vraisemblance plus préjudiciable s'il s'agit de transformateurs de petite taille.

² Les notes *La hausse des prix du café* (mars 2005) et *L'évolution du marché mondial du café* (février 2006) sont disponibles sur <http://www.madeindignity.be>.

- De la fourchette de 2 dollars à 2,2 dollars US le boisseau dans laquelle ils oscillaient de janvier à septembre 2006, les prix du **maïs** à Chicago sont passés à 3,6 dollars US le boisseau deux mois plus tard, avoisinant début 2007 les 4 dollars le boisseau (Chalmin, 2007) ;
- Les prix de l'**huile de palme** à Kuala Lumpur ont augmenté de plus de 65 % depuis un an (Les Echos, 2007).

En revanche, au cours de ces deux dernières années, les prix du **coton** n'ont pas connu de hausse significative (Chalmin, 2007 ; Les Echos, 2007). Pour le **sucre**, alors que le prix indicatif de l'ISO (Organisation Internationale du Sucre) avait doublé en l'espace d'à peu près six mois entre mi-2005 et début 2006, il retrouvait vers la mi-2006 un niveau proche de celui qu'il avait un an plus tôt (Chalmin, 2007). En outre, depuis un an, les prix du sucre à Londres comme à New York ont baissé d'environ 30% (Les Echos, 2007). Enfin, dans le cas des **bananes**, le marché est trop segmenté pour que l'on puisse véritablement parler de prix internationaux de référence (Coordination Sud, 2005). Cela dit, quelle que soit la référence de prix choisie, on ne peut globalement pas parler de tendance à la hausse durant ces deux ou trois dernières années (Chalmin, 2007).

A L'ORIGINE DES HAUSSES RECENTES

Fournir une explication détaillée de toutes les causes ayant conduit à chacune des hausses de prix mentionnées plus haut nécessiterait un examen approfondi qui n'est pas l'objet de cette note. Concentrons-nous plutôt sur les hausses de prix les plus récentes. Celles dont les médias se font largement l'écho et qui concernent des produits tels que le blé, le maïs, le colza, l'huile de palme ou le soja. Pour ces hausses-là, trois grands facteurs explicatifs peuvent être dégagés :

- **La croissance de la Chine et de l'Inde.** La croissance économique de ces pays émergents entraîne des changements dans les habitudes alimentaires des populations concernées, qui en particulier mangent plus de viande. Afin de répondre à cette demande croissante, le développement et l'intensification de la production intérieure accroît à son tour la demande en protéines végétales utilisées pour l'alimentation animale. Cette évolution a largement contribué au fait que la Chine soit devenue en 2006 le premier importateur mondial de graines de soja, par exemple, ou que la même année l'Inde ait fortement pesé par ses achats sur le marché du blé (Chalmin, 2007).
- **Le développement des agrocarburants.** La demande d'énergie renouvelable issue de l'agriculture est en pleine croissance : demande de maïs, de blé ou de betterave pour la production d'éthanol, demande d'huile de colza ou de palme pour la production de biodiesel,.... (AllAfrica, 2007 ; Chalmin, 2007)
- **Des conditions climatiques défavorables.** La flambée des prix du blé ou de la laine en 2006 s'explique en partie par une sécheresse en Australie. Le retour d'« El Niño », quant à lui, a affecté les plantations d'hévéas et de palmiers d'Asie du Sud-Est (Chalmin, 2007)³.

LES HAUSSES SONT-ELLES DURABLES ?

Selon l'édition 2007 de *Cyclope. Les marchés mondiaux*, ouvrage annuel de référence sur l'évolution des marchés mondiaux de matières premières agricoles et non-agricoles, « *la phase de hausse débutée en 2006 est encore bien récente pour que l'on puisse voir là une véritable tendance de fond* » (Chalmin, 2007). Autrement dit, **impossible à ce stade de dire si l'on est en présence d'une tendance haussière de long terme** ou si l'on peut au contraire s'attendre à voir les prix redescendre prochainement. Le même ouvrage développe néanmoins aussitôt son avis, assez clair, sur la question : « *Au-delà des aléas climatiques, il semble évident que le trend des prix agricoles mondiaux (pour les grandes productions végétales) sera orienté à la hausse sur les prochaines décennies : la rechute des prix – comme cela fut le cas dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix – paraît exclue sur longue période du fait de la dynamique de la demande alors même que les obstacles au développement harmonieux des biotechnologies sont loin d'être tous levés* » (Chalmin, 2007).

³ Les facteurs principaux qui viennent d'être exposés ici sont bien entendu amplifiés, plus ou moins fortement, par l'activité spéculative sur les marchés à terme.

Pour justifier son propos, *Cyclope* relève essentiellement deux choses :

- La croissance et le décollage économique d'une bonne partie de la planète (économies émergentes), qui aboutiront à augmenter les besoins alimentaires du globe, alors même que les marges de manœuvre pour développer la production nécessaire à la satisfaction de cette demande croissante paraît bien limitée : « *On peut estimer que la production agricole destinée aux utilisations alimentaires devra doubler d'ici 2050 pour répondre à la demande. Et ceci devra se faire sans augmentation très sensible de la SAU [Surface Agricole Utilisée] avec des problèmes de disponibilité d'eau et d'appauvrissement des sols* » (Chalmin, 2007). Mais faudra-t-il vraiment à ce point augmenter la production ? Selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'agriculture pourrait dès aujourd'hui produire assez de nourriture pour nourrir convenablement 12 milliards d'êtres humains (Ziegler, 2001)⁴. Reste qu'avec la croissance à venir de la demande solvable (seule demande prise en compte par les marchés), les prix alimentaires pourraient effectivement être boostés sur le long terme.
- La probable montée en puissance des besoins non alimentaires, dont ceux liés à l'énergie (Chalmin, 2007).

Dans ce débat, l'une des questions soulevées est évidemment celle du rythme et des limites de la croissance de la productivité agricole pour les décennies à venir. Particulièrement au cours des 50 ou 60 dernières années, les gains ont été immenses et constants, faisant pression à la baisse sur les prix de marchés des matières agricoles. Et l'on sait combien en agriculture, la recherche d'une productivité accrue est omniprésente. Pour autant, les ressources naturelles accepteront-elles indéfiniment cette dynamique ?

LES PRIX DE L'ALIMENTATION RISQUENT-ILS D'AUGMENTER FORTEMENT ?

En Belgique comme dans beaucoup d'autres pays d'Europe et d'ailleurs, diversement selon la région du monde considérée, les dépenses alimentaires des ménages sont manifestement à la hausse. Le pain n'est pas le seul produit concerné. Puisque les protéines issues du soja ou du colza, par exemple, sont utilisées pour l'alimentation animale, les hausses de prix de ces matières premières se répercutent sur le prix de la viande. Au final, les prix du pain, de la viande, du lait ou du beurre augmentent plus ou moins fortement ici et là. En août dernier, la FEBEV (Fédération Belge de la Viande) estimait que pour octobre au plus tard, il faut s'attendre à une hausse moyenne de 5 à 10% du prix de la viande (Swieta Polska, 2007).

En mai 2007, Dominique Baillard, journaliste à RFI (Radio France Internationale), qualifiait l'envolée des prix des matières premières agricoles d'« inflationniste »⁵, écrivant par exemple : « *Aux Etats-Unis, les prix à la caisse ont augmenté de plus de 6% depuis le début de l'année. En Chine, les produits alimentaires augmentent deux fois plus vite que les autres. En Inde, l'inflation est de 10% par rapport à l'année précédente ; c'est la plus forte depuis la fin des années quatre-vingt-dix. D'après l'index qui mesure l'évolution des principales denrées à usage alimentaire, la hausse atteindra 20% en 2007* » (Baillard, 2007).

A vrai dire, on peut sérieusement s'interroger sur la légitimité de telles augmentations : **bon nombre de transformateurs répercutent démesurément les hausses de prix** des matières premières utilisées sur les prix de ventes de leurs produits. En Belgique, c'est ce qui pousse la FWA (Fédération Wallonne de l'Agriculture) à réclamer la mise sur pied d'un « observatoire des prix ». Constatant « *qu'il n'existe plus de contrôle des prix en Belgique depuis 2003* », Jean-Pierre Champagne, secrétaire général de la FWA, décrit en ces termes la mission d'un tel organisme : « *obtenir un certain pouvoir dans les négociations autour de la décision des prix des matières premières produites par les agriculteurs. La hausse des prix d'alimentation ne relève pas uniquement des matières premières mais aussi d'autres facteurs qui ne sont plus contrôlés à présent tels que les services, les prix d'emballages et les marges pratiquées par les intermédiaires* ». Monsieur Champagne observe par ailleurs que si le prix du blé a peu augmenté entre 1990 et 2007 (de 18 euros à 20 euros le kilo), le prix du pain a connu une hausse beaucoup plus importante (de 1,18 euro à 1,98 euro) (L'Echo, 2007).

⁴ Ce qui n'empêche pas qu'environ 850 millions de personnes à travers le monde souffrent de la faim, dont près de 820 millions dans les seuls pays en développement (FAO, 2006).

⁵ L'inflation désigne une hausse durable du prix moyen de tous les biens et services, certains prix augmentant plus vite que les autres. Par « durable », on entend ici que la hausse doit être constatée tous les mois (Capul, 2003).

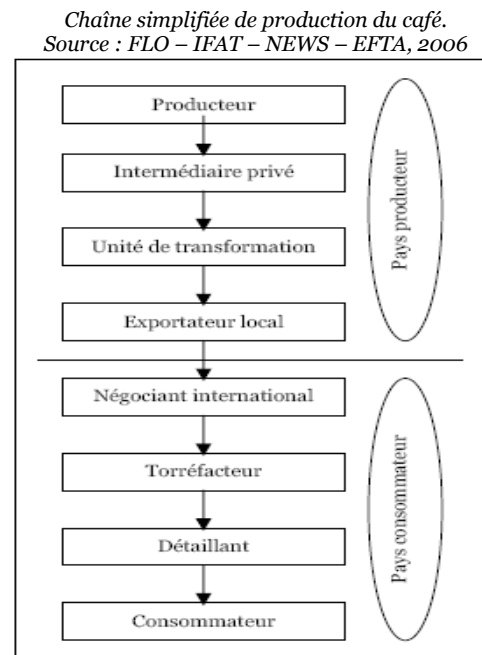
Certes, la préparation d'un produit alimentaire transformé peut subir l'accumulation des hausses de prix de plusieurs produits de base, de même qu'elle peut être confrontée à l'augmentation d'autres coûts. Qui plus est, on peut sans doute comprendre que la situation économique de certains commerçants, de petite ou moyenne taille, soit telle qu'ils puissent vouloir saisir l'opportunité d'accroître un peu leurs marges lorsqu'une opportunité de le faire se présente. N'empêche : des abus existent bel et bien. Ils heurtent d'autant plus lorsqu'ils sont le fait de grandes entreprises de transformation ou de distribution dont les marges bénéficiaires réalisées sont très élevées, et qui sont globalement bien moins enclines à répercuter sur leurs prix de vente les baisses de prix des matières premières que leurs hausses.

LA PANACEE POUR LES AGRICULTEURS ?

Pour la grande majorité des agriculteurs concernés, les hausses de prix sont une bonne nouvelle, c'est évident. Et l'on aurait vraiment tort de négliger l'importance que cela peut avoir pour les agriculteurs et leurs familles. Cela étant, il ne faut pas non plus exagérer l'intérêt de ces hausses, au minimum pour trois raisons.

1. Prix de marché et prix aux producteurs

Premièrement, gardons bien à l'esprit le fait que très souvent, les « prix internationaux » ou « cours mondiaux » dont on renseigne les évolutions dans les médias, organismes statistiques ou institutions internationales ne sont pas les prix payés aux producteurs. Cela en vertu de la structure même de nombreuses filières agricoles. Comme l'indique le schéma ci-contre d'une chaîne simplifiée de production de café, diverses étapes interviennent entre la production et l'exportation du café, chacune de ces étapes captant sa propre marge bénéficiaire. Or, ce sont évidemment les prix à l'exportation qui correspondent aux prix internationaux, non les prix perçus par les producteurs. Autre exemple, lorsque l'on parle des « prix internationaux du coton », on ne parle pas du coton acheté aux producteurs africains (le coton-graine), mais bien du coton-fibre, l'égrenage étant l'étape essentielle, mais pas la seule, intervenant entre la production agricole et l'exportation du coton sur les marchés internationaux.



Cette mise au point est importante dans la mesure où chaque fois que la structure de la filière implique une différence entre les prix payés aux producteurs et les prix internationaux, toute **la question est de savoir comment se répercutent, à l'échelle des agriculteurs, les hausses de prix affectant les marchés internationaux**. Pour répondre à cette question, une approche au cas par cas est nécessaire : ce qui est vrai pour une filière ne l'est pas pour une autre. Dans le cas de filières « libéralisées », c'est-à-dire organisées de manière telle que les producteurs sont directement exposés aux variations de prix internationaux et aux négociations de prix avec les autres acteurs, la capacité des agriculteurs à tirer réellement profit d'une hausse de prix sur le marché mondial dépendra de façon déterminante de leur pouvoir de marché⁶. Si celui-ci est faible comparativement à celui d'autres acteurs, les producteurs risquent selon toute vraisemblance de ne bénéficier que faiblement de la hausse.

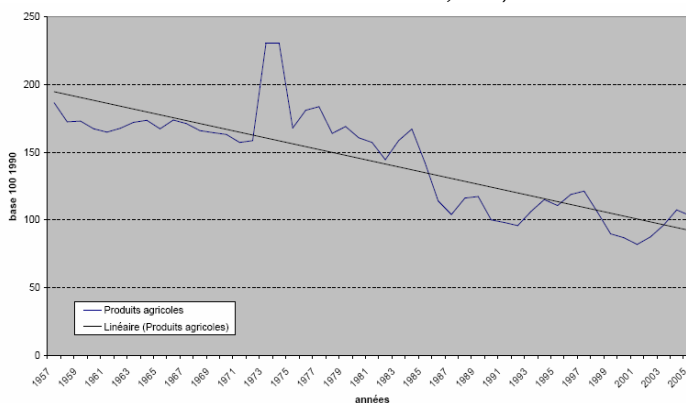
⁶ Le « pouvoir de marché » pourrait être défini comme la capacité qu'a un acteur de la chaîne (producteurs, firmes agroalimentaires, etc.) de dicter ses conditions aux autres acteurs dans la négociation des prix et autres conditions des transactions. De manière générale, les chaînes agroalimentaires sont caractérisées par des rapports de force très déséquilibrés entre acteurs de filières. Négociants, entreprises fournisseuses d'intrants, firmes transformatrices et, plus encore, chaînes de supermarchés détiennent un pouvoir de marché considérable sur une majorité de producteurs et sur les travailleurs agricoles. Le pouvoir de marché dépend de divers facteurs dont la taille de l'acteur considéré, le degré de concentration du secteur, le capital financier ou l'existence éventuelle de liens sociaux privilégiés entre l'acteur et le politique.

2. Prix nominaux et prix réels

Deuxièmement, et c'est là une remarque essentielle, toutes les hausses de prix mentionnées plus haut sont exprimées en valeur nominale, c'est-à-dire sans prise en compte l'inflation. Or si l'on veut apprécier à sa juste valeur l'impact que peut avoir l'évolution des prix de marché sur les conditions de vie des producteurs, ce qui compte est moins l'évolution des prix nominaux que celle des prix réels, à savoir celle des prix tenant au contraire compte de l'inflation. La question est alors la suivante : comment évoluent les prix de marché *relativement aux prix des autres biens* ? C'est là la seule manière de se faire une meilleure idée de l'évolution du pouvoir d'achat de l'agriculteur. Or, en tenant effectivement compte de l'inflation, en l'occurrence de la forte augmentation des prix des biens manufacturés intervenues au cours de ces dernières décennies, on constate qu'abstraction faite d'éventuelles subventions, les revenus dégagés par la vente des matières premières sur les marchés internationaux correspondent à une **forte détérioration du pouvoir d'achat des agriculteurs**.

En termes réels, on observe ainsi par exemple qu'entre 1980 et 2005, les prix mondiaux annuels du sucre, du coton-fibre, du café et du cacao ont chuté de 68.5 à 77.6 % (Koning, Robbins, 2005). Toujours en termes réels, les calculs menés sur la période 1977-2001 mettent en évidence une dégradation moyenne des prix de 3,3% par an pour 19 produits alimentaires dont le blé, le riz, le soja, le sucre, les bananes, le café robusta, les autres cafés, les fèves de cacao et le thé. Sur la même période, les matières premières agricoles non alimentaires dont le coton ou la laine ont vu leurs prix réels baisser de 2 % par an (Géronimi *et al.*, 2007). En un siècle, le prix réel d'un produit comme le sucre a été divisé par trois (Mazoyer, 2002). C'est dire combien les hausses de prix discutées dans cette note doivent pour le moins être fortement relativisées.

Evolution des cours réels des produits agricoles (1957-2005)
Source : Géronimi et al., 2007



3. L'instabilité des prix

Troisièmement, les agriculteurs n'ont pas seulement besoin de prix plus rémunérateurs. Ils ont aussi besoin de prix plus stables. L'instabilité des prix internationaux pose à elle seule d'énormes difficultés aux producteurs qui y sont les plus directement exposés. En simplifiant, on pourrait dire qu'elle crée un **climat d'insécurité socio-économique** incitant les producteurs à adopter diverses stratégies pénalisantes à plus d'un titre. En pareille situation, même lorsqu'ils sont très pauvres, les producteurs ont par exemple souvent tendance à vouloir coûte que coûte mettre le peu d'économie qu'ils peuvent de côté, histoire de pouvoir faire face à tout éventuel coup dur. Or, cette attitude réduit à néant toute perspective d'investissement dans la croissance de la productivité de l'exploitation agricole, marginalisant ainsi toujours davantage l'agriculteur, jusqu'à le faire éventuellement disparaître complètement du marché. Elle peut aussi inciter le producteur à réduire certaines dépenses essentielles, comme celles consacrées aux soins de santé ou à l'éducation des enfants. De ce point de vue aussi, l'intérêt des récentes hausses de prix de plusieurs produits de base agricoles ne doit pas être idéalisé : ces hausses ne changent fondamentalement rien à la volatilité extrême de ces prix ni à ses conséquences propres.

EN SYNTHÈSE

Finalement, ce qui précède fait une fois de plus apparaître l'enjeu d'une **nécessaire régulation forte des marchés agricoles**. Nécessaire pour rééquilibrer les rapports de force entre agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire, garantir une plus grande stabilité de prix de marché, ou encore pour éviter que les consommateurs ne fassent les frais de politiques de prix abusives des transformateurs et distributeurs de produits alimentaires.

Stéphane Parmentier

REFERENCES

- AllAfrica. (2007). *La hausse des prix agricoles alimentée par la croissance de la demande de biocarburants* [13/09/07]. Disponible < <http://fr.allafrica.com/stories/200707051092.html> >
- Baillard D. (2007). *La flambée des matières premières agricoles est inflationniste*. [13/09/07]. Disponible < http://www.rfi.fr/actufr/articles/089/article_52221.asp >
- Capul J.-Y. (2003). Inflation. In Capul J.-Y. *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Hatier, p. 215-220.
- Chalmin P. (direction) (2007). *Cyclope. Les marchés mondiaux 2007*. Ed. ECONOMICA, 662 p.
- Coordination Sud. (2005). *Agriculture : pour une régulation du commerce mondial. Mettre le développement au coeur des négociations de l'Accord sur l'agriculture à l'OMC*. Coordination Sud, 99 p.
- FAO. (2006a). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006. Eradiquer la faim dans le monde – bilan 10 ans après le Sommet mondial de l'alimentation*. FAO, 41 p.
- FLO (Fairtrade Labelling Organizations), IFAT (International Fair Trade Association), NEWS! (Network of European Worldshops), EFTA (European Fair Trade Association). (2006). *Du commerce oui, mais différemment. Succès & défis du commerce équitable*. FLO, IFAT, NEWS!, EFTA, 187 p.
- Géronimi V., Mathieu L., Taranco A. (2007). Les cours internationaux des produits agricoles : tendances et cycles. In Boussard J.-M., Delorme H. (direction). *La régulation des marchés agricoles internationaux. Un enjeu décisif pour le développement*. L'Harmattan, p. 27-51.
- ICCO (Organisation Internationale du Cacao). *ICCO Monthly Averages of Daily Prices*. [13/09/07]. Disponible < <http://www.icco.org/statistics/monthly.aspx?AD=2001&MD=1&AH=2007&MH=1&Tipo=Tabla&Datos=USD> >
- Koning N., Robbins P. (2005). Where There's a Will There's a Way : Supply Management for Supporting the Prices of Tropical Export Crops. In IIED (International Institute for Sustainable Development), ICTSD (International Centre for Trade and Sustainable Development). *Agricultural Commodities, Trade and Sustainable Development*. IIED, ICTSD, p. 181-200.
- La Dernière Heure. (2007). *Prix du pain : des craintes*. [12/09/07]. Disponible < <http://www.dhnet.be/infos/societe/article/175887/prix-du-pain-des-craintes.html> >
- L'Echo. (2007). *L'agriculture wallonne souhaite observer les prix de l'alimentation*. [13/09/07]. Disponible < http://www.lecho.be/actualite/economie_et_finance/article.asp?Id=3147471 >
- Mazoyer M. (2002). Mondialisation libérale et pauvreté paysanne. Quelle alternative ? In CETRI (Centre Tricontinental). *Question agraire et mondialisation. Alternatives Sud Vol. IX*. L'Harmattan, p. 5-26.
- Méndez del Villar P. (2006). *Riz : les prix mondiaux restent toujours fermes. Rapport mensuel du marché mondial du riz. Décembre 2006*. CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), 2 p.
- Méndez del Villar P. (2007). *Riz : stabilité des marchés mondiaux. Rapport mensuel du marché mondial du riz. Août 2007*. CIRAD, 2 p.
- Pleinchamp.com. (2007). *La hausse du prix du lait profite peu aux producteurs*. [13/09/07]. Disponible < http://www.pleinchamp.com/article/detail.aspx?id=28753&menu_id=2&page=1&local=false&pub_id=2 >
- Site Internet Les Echos pour les données statistiques de l'évolution des prix internationaux des matières premières agricoles : http://bourse.lesechos.fr/bourse/matieres/matieres_premieres.jsp?Secteur=AGROALIMENTAIRE
- Swieta Polska. (2007). *Hausse des prix dans l'alimentation en septembre*. [13/09/07]. Disponible < <http://swietapolska.com/news/swpolska1352.html> >
- Ziegler J. (2001). *Le droit à l'alimentation. Rapport établi par M. Jean Ziegler, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, conformément à la résolution 2000/10 de la Commission des droits de l'homme*. Document E/CN.4/2001/53. ONU, 34 p.